



# La **Mise à jour** économique et financière

## Aperçu

Novembre 2005



Canada 



## Points saillants

- Le gouvernement a lancé le *Plan pour la croissance et la prospérité*, un nouveau cadre économique qui orientera les budgets futurs à mesure que de nouvelles possibilités et de nouveaux défis se présenteront au cours de la prochaine décennie et par la suite.
- La Mise à jour propose une série de mesures pour entreprendre la mise en œuvre du Plan dans des secteurs tels que la fiscalité et les autres priorités économiques et sociales.
- Des excédents budgétaires sont prévus pour cette année et les cinq prochaines années.
- Les prévisionnistes du secteur privé s'attendent à ce que l'économie enregistre une croissance de 2,8 % en 2005, de 2,9 % en 2006 et de 3,1 % en 2007.
- En dépit de l'appréciation marquée du dollar canadien et de la hausse des coûts de l'énergie, l'économie s'est raffermie, et plus de 200 000 emplois ont été créés jusqu'ici cette année.
- Le taux de chômage du Canada et les bénéfices des sociétés n'ont jamais été meilleurs en 30 ans.

## Perspectives de l'économie mondiale

Malgré les effets modérateurs des prix plus élevés de l'énergie, l'expansion de l'économie mondiale se poursuit.

Selon le Fonds monétaire international, l'économie mondiale, après avoir progressé très rapidement de 5,1 % en 2004, devrait ralentir mais demeurer quand même vigoureuse en augmentant de 4,3 % en 2005 et en 2006. Aux États-Unis, la croissance devrait être modérée, s'établissant à 3,3 % en 2006, par rapport à 3,5 % en 2005.

## **Perspectives de l'économie canadienne**

Selon les prévisionnistes du secteur privé consultés par le ministère des Finances, le taux de croissance de l'économie canadienne sera de 2,8 % en 2005, de 2,9% en 2006 et de 3,1 % en 2007.

Au sein du Groupe des Sept (G7), le Canada ne devrait être devancé que par les États-Unis pour le taux de croissance en 2005 et en 2006.

Même si les perspectives économiques sont encourageantes, les prévisionnistes du secteur privé signalent que deux risques principaux pèsent sur les perspectives de l'économie canadienne.

D'abord, si les prix de l'énergie devaient continuer d'augmenter, la confiance des consommateurs au Canada et aux États-Unis pourrait en souffrir, ce qui réduirait la demande de produits canadiens des deux côtés de la frontière. Ensuite, l'ampleur des déficits du budget et du compte courant des États-Unis pourrait faire reculer davantage le dollar américain face à toutes les autres monnaies, y compris le dollar canadien, ce qui compliquerait la situation de nos exportateurs.

### **Une économie qui sait s'adapter**

En dépit d'une nette appréciation du dollar canadien, la croissance de l'économie canadienne s'est accélérée en 2004 et en 2005. Le produit intérieur brut (PIB) réel a progressé de 3,2 % au deuxième trimestre de 2005, en hausse par rapport à la croissance de 2,1 % affichée à chacun des deux trimestres précédents.

La croissance est devenue plus équilibrée au deuxième trimestre de 2005, les exportations nettes et la demande intérieure ayant toutes deux contribué à la croissance canadienne. La hausse des exportations laisse croire que les entreprises canadiennes s'adaptent aux difficultés que suscite l'appréciation du dollar.

Cette croissance robuste a profité de nombreuses façons aux Canadiennes et aux Canadiens :

- L'économie canadienne a créé 204 000 emplois jusqu'ici en 2005, le taux de chômage atteignant en octobre son niveau le plus bas en trois décennies.
- L'indice d'abordabilité du logement demeure près du meilleur niveau jamais observé.
- À 14 % du PIB, les bénéfices des sociétés n'ont jamais été aussi élevés en plus de 30 ans.

## **Une performance financière soutenue**

D'après des prévisions indépendantes, une fois apportés les rajustements requis au titre de la réserve pour éventualités, de la mesure de prudence économique et des mesures annoncées depuis le dernier budget, les sommes suivantes sont disponibles aux fins de planification :

### **Moyenne des projections du secteur privé**

2005-2006	: 8,2 milliards de dollars
2006-2007	: 9,2 milliards de dollars
2007-2008	: 9,5 milliards de dollars
2008-2009	: 7,9 milliards de dollars
2009-2010	: 8,4 milliards de dollars
2010-2011	: 11,3 milliards de dollars
Total	: 54,5 milliards de dollars

## **Les prochains défis : le *Plan pour la croissance et la prospérité***

Quel que soit le critère retenu, depuis une décennie, l'économie canadienne est l'une des plus prospères au monde.

Ce succès n'est pas le fruit du hasard. En 1994, le gouvernement a lancé un programme économique ambitieux dont il a systématiquement poursuivi la mise en œuvre jusqu'à maintenant.

Cette initiative a porté ses fruits, procurant d'énormes dividendes sociaux et économiques :

- la meilleure performance au chapitre de la création d'emplois parmi les pays du G7;
- huit excédents budgétaires consécutifs, un record canadien;
- le seul pays du G7 à afficher un excédent pour l'ensemble des administrations publiques en 2004 et le seul à prévoir des excédents en 2005 et en 2006;
- le ratio de la dette au PIB le plus faible de tous les pays du G7 et le moins élevé au Canada en plus de 20 ans;
- des frais de la dette à leur plus faible niveau, en proportion des revenus budgétaires, depuis la fin des années 1970.

Pour continuer sur sa lancée et maintenir la qualité de vie inégalée dont bénéficient ses habitants, le Canada doit maintenant se concentrer sur les possibilités et les défis qui façonneront le monde au cours de la prochaine décennie et par la suite. Il s'agit notamment de l'expansion rapide des nouvelles puissances économiques comme la Chine et l'Inde; de l'adoption généralisée de nouvelles méthodes pour produire et livrer les biens et pour fournir les services; et de la menace qui pèsera sur notre niveau de vie futur à mesure que les membres de la génération du baby-boom prendront leur retraite et que le nombre relatif de Canadiens en âge de travailler commencera à diminuer.



Le nouveau cadre économique du gouvernement du Canada – le *Plan pour la croissance et la prospérité* – relève le défi de bâtir une économie prospère digne du XXI<sup>e</sup> siècle en investissant dans les gens, en favorisant l'innovation et en facilitant la circulation des personnes, des biens, des services et des capitaux, tant au pays qu'à l'échelle internationale.

## **Les premières étapes**

Pour commencer à relever les défis décrits dans le Plan, le gouvernement propose des mesures visant quatre grands objectifs.

### **Offrir des possibilités à tous les Canadiens**

Pour aider tous les Canadiens à réaliser leur potentiel, le gouvernement propose d'investir :

- 2,2 milliards de dollars sur cinq ans pour améliorer l'aide financière aux étudiants et rendre les études postsecondaires plus abordables pour les Canadiens à revenu faible et moyen;
- 550 millions de dollars sur cinq ans pour offrir des Subventions canadiennes d'accès à 55 000 étudiants issus de familles à faible revenu pour toutes les années d'études de premier cycle;
- 3,5 milliards de dollars cette année et au cours des cinq prochaines années pour accroître la formation en milieu de travail;
- 1 milliard de dollars pour le Fonds d'innovation pour l'enseignement postsecondaire, qui sera versé aux provinces et territoires en 2005-2006;
- 265 millions de dollars sur cinq ans pour aider les Canadiens handicapés à participer au marché du travail;
- 1,3 milliard de dollars sur cinq ans pour améliorer les services d'établissement et d'intégration des nouveaux immigrants.

## **Promouvoir une économie innovatrice**

Pour renforcer la capacité innovatrice du Canada afin d'assurer sa prospérité dans l'économie mondiale axée sur le savoir, le gouvernement propose :

- de nouveaux investissements de plus de 2,1 milliards de dollars en 2005-2006 et au cours des cinq prochaines années pour maintenir le leadership du Canada dans la recherche universitaire;
- des investissements de près de 200 millions de dollars au cours des cinq prochaines années afin d'offrir jusqu'à 3 500 stages et jusqu'à 500 bourses de maîtrise en administration des affaires à des diplômés en génie, en sciences naturelles et en sciences de la santé, et afin d'appuyer les grappes fondées sur les connaissances pour accroître la capacité des entreprises d'effectuer de la recherche-développement (R-D), d'adopter de nouvelles technologies et de commercialiser les découvertes;
- l'objectif de consacrer 5 % de la R-D fédérale aux priorités des pays en développement.

## **Positionner le Canada au cœur des échanges et des réseaux mondiaux**

Pour aider le Canada à se positionner au cœur des échanges mondiaux et à tirer pleinement profit des possibilités qui se présentent à l'échelle mondiale, le gouvernement propose d'investir :

- 485 millions de dollars sur cinq ans pour mettre en œuvre Commerce-CAN, une nouvelle stratégie de commerce international, afin de mieux positionner jusqu'à 5 000 entreprises canadiennes, surtout des petites et moyennes entreprises, sur des marchés prioritaires comme la Chine et l'Inde;
- 590 millions de dollars au cours des cinq prochaines années pour appuyer des investissements dans l'infrastructure des transports et d'autres initiatives visant à améliorer la porte d'entrée du Canada sur la côte du Pacifique;

- 100 millions de dollars de plus au cours des cinq prochaines années pour continuer d'appuyer le déploiement de la technologie à large bande dans les collectivités rurales, éloignées et des Premières nations.

## **Établir un environnement propice à l'investissement**

Pour établir un environnement propice à l'investissement qui assurera la prospérité, le gouvernement propose :

- l'établissement d'un nouvel objectif de ramener à 20 % le ratio de la dette au PIB d'ici 2020, ce qui contribuera à atténuer les pressions associées au vieillissement de la population et à réitérer l'engagement de rigueur financière du gouvernement;
- l'instauration d'un vaste plan de réduction de l'impôt sur le revenu des particuliers qui rendra plus avantageux de travailler, d'investir et d'épargner et qui prévoit notamment :
  - le versement, à compter de 2008, d'une prestation fiscale pour le revenu gagné afin de réduire les obstacles au travail – le « piège de l'aide sociale » – pour les Canadiens à faible revenu;
  - une augmentation immédiate de 500 \$ du montant personnel de base, soit le revenu que tous les Canadiens peuvent gagner sans devoir payer d'impôt fédéral, avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2005;
  - la réduction du taux d'imposition du revenu des particuliers le moins élevé, qui passera de 16 % à 15 % avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2005, suivie de réductions de 1 point de pourcentage des deux taux intermédiaires d'ici 2010;
  - l'augmentation, à compter de 2010, du seuil de revenu à partir duquel le taux supérieur d'imposition s'applique, afin d'attirer au Canada davantage de travailleurs mobiles et hautement qualifiés;

- l'établissement d'un climat propice à l'investissement et à la création d'emplois, grâce à :
  - la confirmation des mesures proposées dans le budget de 2005 qui réduisent le taux général d'imposition des sociétés et éliminent la surtaxe des sociétés pour toutes les sociétés;
  - l'élimination de l'impôt fédéral sur le capital en 2006, soit deux ans plus tôt que prévu;
  - le prolongement des périodes de report prospectif des pertes d'entreprise et des crédits d'impôt à l'investissement;
  - l'accélération de la déduction pour amortissement afin d'encourager le recours à la bioénergie dans le secteur des pâtes et papiers;
- des investissements de 90 millions de dollars sur cinq ans pour favoriser l'efficacité de la réglementation, afin d'alléger le fardeau administratif des petites entreprises et d'améliorer l'accès à l'information sur les programmes et les services de tous les paliers de gouvernement.

## **Un nouveau plan de réduction des impôts**

Le nouveau plan de réduction des impôts se traduira par un allègement de l'impôt des particuliers et des sociétés totalisant plus de 30 milliards de dollars cette année et au cours des cinq prochaines années, et 95 % de cet allègement ira aux particuliers canadiens.

Ce plan s'ajoute aux mesures de réduction des impôts de 22 milliards de dollars prévues dans le budget de 2005 et fait suite au Plan quinquennal de réduction des impôts de 100 milliards de dollars lancé par le gouvernement en 2000.

Comme par le passé, le gouvernement fera davantage, et le fera plus rapidement, lorsque sa situation financière le lui permettra.

## La voie de l'avenir

Dans le *Plan pour la croissance et la prospérité*, le gouvernement énonce un cadre de mesures économiques à moyen terme.

Le gouvernement reconnaît toutefois qu'aucune initiative ni aucun budget ne peut garantir la croissance et la prospérité. Au cours des prochaines années, il prendra donc d'autres mesures pour réaliser les priorités énoncées dans le Plan.

## Pour en savoir plus

On peut obtenir des renseignements sur la Mise à jour sur Internet, à l'adresse [www.fin.gc.ca](http://www.fin.gc.ca), ou en téléphonant à l'un des numéros suivants :

1 800 O-Canada (1 800 622-6232)

1 800 926-9105

(téléimprimeur, pour les personnes ayant une déficience auditive ou un trouble de la parole)

On peut également obtenir des exemplaires de ce dépliant, d'autres documents de la Mise à jour économique et financière et du *Plan pour la croissance et la prospérité* auprès du :

Centre de distribution  
Ministère des Finances Canada  
Pièce P-135, tour Ouest  
300, avenue Laurier Ouest  
Ottawa (Ontario) K1A 0G5

Téléphone : (613) 995-2855

Télécopieur : (613) 996-0518

Courriel : [services-distribution@fin.gc.ca](mailto:services-distribution@fin.gc.ca)

*This document is also available in English*